

**REUNION COORDINATEURS SYNDICAUX :
NAO GROUPE VOLET SALARIAL
UNIVERSITE SAFRAN LE 25 FEVRIER 2015**

Direction :

- Chloé DEMULDER
- Jean Luc BERARD
- Francis BAENY

CFDT :

- Luc GAULLIER
- Marc AUBRY
- Claude SALLES

Annonce par JL Bérard de la décision (non unanime) du CA d'un complément de la participation correspondant à 1,3% de la masse salariale avec une distribution selon l'accord en vigueur. A minima la participation sera de 2 141€ plus un complément de participation de 574€ pour les salaires les plus bas.

Selon lui, si nous rajoutons le cadrage actuel nous sommes à des niveaux acceptables globalement pour assurer le déroulement de carrière, à savoir entre 1 et 1,5% de programme salarial + 1,3% (complément de participation) soit entre 2,3 et 2,8%.

Concernant la décote une réflexion est en cours pour envisager de la supprimer ou de la diminuer. Elle indique que le classique -0,5% de la prime à signature sera décliné cette année, vu le faible niveau, en -0,2% pour les sociétés autour de 1% et en -0,3% pour les sociétés autour de 1,5%.

→ *Ce qui ramène le programme salarial 2015 entre 0,8% et 1,2% si pas de signature !!!*

La CFDT dénonce cette attitude et cette rupture incompréhensibles des niveaux d'augmentation salariale en regard des années précédentes ainsi qu'à la vue des résultats exceptionnels de 2014 et des perspectives toutes aussi exceptionnelles pour 2015.

Pour la CFDT le complément de participation n'est pas du salaire.

Il est lié aux résultats exceptionnels du groupe cette année. Ces niveaux de propositions sont inacceptables et vont engendrer chez l'ensemble des salariés colère, incompréhension et démotivation.

Sous la pression de l'ensemble des OS, que fera remonter JL Bérard à la DG, il est convenu d'une nouvelle rencontre en début de semaine prochaine (date à venir).

A la suite de cette réunion l'ensemble des OS (CFDT, CGT, FO et CGC) se sont réunies pour envisager des suites à donner. Après discussion, il a été décidé :

- De suggérer aux DSC des différentes sociétés de suspendre les réunions NAO, en informant les Directions locales et ce jusqu'à la prochaine rencontre entre les coordinateurs groupe et M. Bérard ;
- D'écrire un courrier au nom des 4 Organisations Syndicales représentatives du Groupe à M. Herteman. Ce courrier, que vous trouverez ci-joint, sera lu à l'occasion de sa venue au Comité de Groupe du vendredi 27 février ;
- Selon les suites données à ces demandes, d'autres actions intersyndicales pourront être envisagées.

Nous vous tiendrons informés des suites données par la direction.

Vos Coordinateurs Syndicaux Groupe